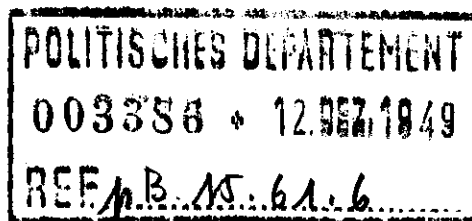


LÉGATION DE SUISSE  
EN INDE

New Delhi, le 7 décembre 1949.

Référence: Votre  
Notre B.1.13. - E/a.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par vos lettres des 22 et 28 mars dernier, vous aviez bien voulu approuver la mention que j'avais faite du nom de M. le Ministre W. Stucki parmi les candidats au poste d'Administrateur du Plébiscite au Cachemire que le Gouvernement de l'Inde avait l'intention de proposer au Conseil de Sécurité.

A la veille de son départ pour New York, où il assistera le représentant de l'Inde au Conseil lorsque l'affaire du Cachemire sera de nouveau discutée, le Secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères, Sir Girja Shanker Bajpai, est revenu à nos conversations du mois de mars. En effet, le Conseil décidera éventuellement de faire appel à un médiateur pour amener les deux parties à une conciliation; il n'est guère possible que l'Amiral Nimitz, dont la nomination avait été envisagée, soit choisi pour ces fonctions. Le Gouvernement de l'Inde, de son côté, donnerait sa préférence à un ressortissant d'un Etat neutre, soit Suisse, soit Suédois, à condition qu'il s'agisse d'une personnalité de premier plan jouissant d'une renommée internationale. Il m'a demandé si j'avais des noms à lui suggérer.

Me basant sur votre lettre du 22 mars, je lui ai renouvelé la proposition Stucki, dont il a pris bonne note. Sir Girja m'a demandé encore si nous n'aurions pas d'homme politique disponible en ce moment qui ait appartenu au Conseil fédéral et été en charge notamment des Affaires Etrangères. Je lui ai cité le nom de M. Pilet-Golaz et, à sa demande, je lui ai donné quelques indications sur la carrière de votre prédécesseur, dont il a également pris note.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Département Politique fédéral,  
B e r n e .

*Dominihus*